

LE DIALOGUE AVEC LE TERRITOIRE



PORTE-A PORTE : À LA RENCONTRE DE 78 FOYERS RIVERAINS

En décembre dernier, nous sommes venus à votre rencontre pour vous informer sur le projet éolien et recueillir vos préoccupations.

Retrouvez ci-dessous les réponses aux 3 questions les plus posées durant nos échanges.



DIALOGUE CONTINU AVEC LES ÉLUS

Présentation des avancées du projet aux maires et à la communauté de communes



Le prochain rendez-vous :

Inauguration du mât de mesure à venir

VOS QUESTIONS FREQUENTES SUR L'ÉOLIEN



LES EOLIENNES SONT-ELLES VRAIMENT UTILES POUR LE CLIMAT ?

RTE estime que le développement des énergies renouvelables (PV et éolien) permet d'éviter chaque année 22 millions de tonnes d'émissions de CO2 en Europe (équivalent à 12 millions de véhicules par an).

Par ailleurs, l'énergie produite en 12 mois par une éolienne est équivalente à l'énergie nécessaire pour sa construction, son exploitation et son démantèlement.



POURQUOI NE NOUS CONTENTONS-NOUS PAS DU NUCLEAIRE EN FRANCE ?

La particularité de la France est de produire majoritairement une électricité dite décarbonée, grâce au nucléaire, mais cette source d'énergie n'est pas renouvelable. Elle repose sur l'uranium, dont les réserves ne sont pas inépuisables. Son utilisation pose aussi la question des déchets radioactifs. C'est pourquoi la France s'est fixé l'objectif de ramener la part du nucléaire au sein du mix électrique à 50 % à l'horizon 2035, contre environ 71 % actuellement.



QUE DEVIENT LE PARC ÉOLIEN EN FIN DE VIE ?

La réglementation oblige le propriétaire du parc éolien à retirer du sol l'intégralité du bloc de fondation en béton armé et à restaurer la zone à l'identique, avec de la terre végétale. Il doit également recycler à hauteur de 95 % les éoliennes en elle-même. Jusqu'à présent, les pales étaient la partie la plus difficile à recycler. En 2023, la société danoise Vestas a inventé un procédé chimique permettant de recycler les pales en époxy pour créer de nouvelles pales.

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Depuis fin 2021, Neoen étudie la faisabilité d'un projet éolien sur votre commune. Suite à l'envoi de la première lettre d'information en mars 2024, des études ont été réalisées pour caractériser les états initiaux environnementaux, paysagers, acoustiques. Dans cette nouvelle lettre, nous vous présentons leurs résultats.

Nous vous informons également de l'installation prochaine du mat de mesure, dans le but de réaliser l'étude de vent, ainsi que l'écoute en hauteur de l'activité des chauves-souris. Cette installation, initialement prévue pour 2024, a été retardée d'un an mais sa concrétisation est désormais imminente.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre écoute pour toute question.



Chloé AUBERT

Cheffe de projet Neoen

NEOEN



1er producteur indépendant français d'énergies 100 % renouvelables



8 antennes locales (Aix-en-Provence, Bordeaux, Lyon, Nancy, Nantes, Paris, Rennes, Toulouse)



Présent sur tout le cycle de vie du projet

www.neoen.com

RESTONS EN CONTACT

L'équipe projet se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.
chloe.aubert@neoen.com - **06 64 86 28 55**
22 rue Bayard, 75008 Paris

NEOEN

LETTRE D'INFORMATION N° 2 MARS 2025



PROJET ÉOLIEN DE VAL DU MONT COMMUNE DE MONTS-SUR-ORNE

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Depuis fin 2021, Neoen étudie la faisabilité d'un projet éolien sur votre commune. Suite à l'envoi de la première lettre d'information en mars 2024, des études ont été réalisées pour caractériser les états initiaux environnementaux, paysagers, acoustiques. Dans cette nouvelle lettre, nous vous présentons leurs résultats.

Nous vous informons également de l'installation prochaine du mat de mesure, dans le but de réaliser l'étude de vent, ainsi que l'écoute en hauteur de l'activité des chauves-souris. Cette installation, initialement prévue pour 2024, a été retardée d'un an mais sa concrétisation est désormais imminente.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre écoute pour toute question.



Chloé AUBERT

Cheffe de projet Neoen

LE SAVIEZ-VOUS ?

1991

c'est l'année de mise en service de la 1ère éolienne terrestre en France*

* Source : Lefigaro

10,3 %

de la production d'électricité française a été d'origine éolienne en 2023'

9 500

c'est le nombre d'éoliennes en fonctionnement en France fin 2022'

* Source : Observatoire de l'éolien 2023, FEE, RTE

LES INFOS À RETROUVER DANS CETTE LETTRE



Le rappel de la zone d'étude



Les résultats des états initiaux



Le dialogue avec le territoire

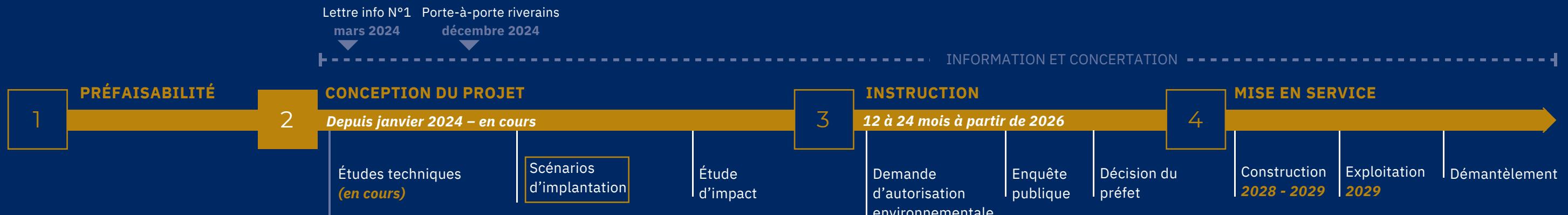


Les réponses à vos questions les plus fréquentes

LA ZONE DE PROJET ÉTUDIÉE À LA LOUPE

Les études techniques lancées en janvier 2024 sont en cours: elles permettent de cartographier les enjeux et les sensibilités environnementales, paysagères et acoustiques de la zone d'étude.

C'est sur la base de ces états initiaux que les experts ont formulé des recommandations, afin de guider Neoen dans l'élaboration de scénarios d'implantation au cours des prochains mois.



2 LES ÉTUDES TECHNIQUES

► LES RÉSULTATS DES ÉTATS INITIAUX



ÉTUDE
ÉCOLOGIQUE



ÉTUDE
PAYSAGÈRE



ÉTUDE
ACOUSTIQUE

La majeure partie de la zone de projet n'est pas particulièrement marquée par une faune très riche, mais elle est fréquentée par une population conséquente de bruants jaunes et de chauves-souris.

Les recommandations à retenir :

- Éviter la partie sud de la zone d'étude, depuis la Natura 2000 (habitats riches en biodiversité) jusqu'à l'ouest de la D29 (riche en haies).
- Éviter une implantation proche de l'autoroute, qui perturberait le grand nombre de bruants jaunes.
- S'éloigner des haies au centre de la zone pour préserver les chauves-souris.

Le projet s'inscrit dans une zone où l'éolien est déjà présent, sur la commune de Moulins-sur-Orne. Les axes de communication, les bourgs et le patrimoine (Manoir de Pommereux et site patrimonial remarquable d'Ecouché les Vallées) seraient particulièrement sensibles au projet.

Les recommandations à retenir :

- Implanter les éoliennes de façon linéaire pour rester cohérent avec la ligne de force du paysage formée par la route de Putanges et les éoliennes existantes de Moulins-sur-Orne.
- Limiter la saturation visuelle depuis les bourgs.



9 sonomètres posés pour mesurer le bruit ambiant près des habitations les plus proches



54 sorties diurnes et nocturnes pour recenser oiseaux, chauves-souris, plantes et habitats, etc.

ET APRÈS ?

Les scénarios d'implantation seront définis au regard de la logique ERC du Code de l'Environnement : il s'agira d'Éviter au maximum les impacts, de les Réduire s'ils n'ont pu être suffisamment évités, et de les Compenser quand ils n'ont pas été assez réduits. Il s'agit ainsi de concevoir un parc éolien de moindre impact.

Dans les prochains mois, nous continuerons à vous informer et recueillir vos attentes, par exemple au cours d'un nouveau port à porte ou d'une permanence publique.

► LES RECOMMANDATIONS POUR L'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES SUR LA ZONE

Avec l'identification des secteurs sensibles à éviter, le potentiel de la zone se précise : entre 4 et 6 éoliennes sont envisagées.

